

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du Jeudi 18 Février 2021

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 12 Février 2021, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Jeudi 18 Février 2021 à 19h30 sous la présidence de son Maire, M Bernard BESCHET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Audrey BAILLY BECHET, Anthony BESCHET, Cédric BESCHET, Pascal LANQUETIN, Benoît MASSART, Mathieu MICHAUD, Pierre NICOD, Arnaud SAILLARD, Jacques TISSOT, Agnès VANHUYSE, Bernard VIONNET, Catherine VUILLAUME.

ABSENTS AVEC POUVOIR :

Delphine GUENIN, pouvoir à Benoit MASSART

ABSENTS EXCUSÉ :

Claude PARENT

Mathieu Michaud est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

I) Approbation du procès-verbal du conseil du 14 Janvier 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II) Comptes rendus des commissions :

Commission bois :

Les bois de la parcelle 14 ont été vendus 76.78€ le m3 en bois vert à la scierie Chauvin.
Une réunion de la commission bois sera organisée le 03/03/2021 à 19h30 pour l'état d'assiette.

Commission bâtiments :

Une nouvelle intervention du plombier a eu lieu sur le bâtiment Pierre Cordier afin de déboucher les conduites. Il reste à éclairer une partie de la grange. Des déchets restent à évacuer.

Le plombier est également intervenu sur ce bâtiment, ainsi qu'au logement de la Poste Est.
Concernant les réparations de l'appartement Poste-Ouest, un devis pour les travaux a été reçu.

Le plan du géomètre pour le détachement du terrain derrière l'usine communale, dans le cadre de la vente de celle-ci, a été reçu.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce projet afin d'effectuer le bornage et de lancer l'enquête publique.

Commission réseaux :

Des travaux sont en cours sur le captage de la source de la Clusette.

Commission communication et information :

Le bulletin municipal a été distribué.

III) Remplacement d'un adjoint technique :

Suite au préavis déposé par l'adjoint technique en charge du ménage de l'école et de la salle des fêtes, une candidature a été reçue. Le poste sera ainsi pourvu à partir du mois de mars par un nouvel agent, Marie-Laure Michel.

IV) Construction d'un préau : point sur le dossier

Le dossier de demande de subvention DETR a été déposé. Une réunion a eu lieu avec la CFD afin de se renseigner sur la subvention P@C25. Renseignements pris auprès du Département, le dossier peut être lancé pour une réalisation des travaux à l'été 2022.

- V) **Projet d'épicerie : compte rendu de la réunion avec M Débois et M Douare :**
 Une réunion a eu lieu avec des fournisseurs de la société Schiver, qui sont intéressés par le projet en cours. Les discussions vont donc se poursuivre afin d'en préciser les modalités avec Magali Wettler.
- VI) **Sécurité des bâtiments : choix du prestataire.**
 De seconds devis, par la société Haut Doubs Sécurité ont été reçus, mais les prestations sont différentes des précédents devis. De nouvelles informations seront donc prises, notamment au niveau des obligations légales en vigueur.
- VII) **Election des délégués à la commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) :**
 Dans le cadre de la mise en place d'une procédure de réglementation de boisement sur les 10 communes de la CFD, il convient de mettre à jour la liste des représentants suite aux élections du printemps dernier.
 La commune doit ainsi nommer un représentant de la commune, et son suppléant.
 Le conseil doit également élire deux propriétaires de biens fonciers non bâtis et un propriétaire suppléant, ainsi que deux propriétaires de biens forestiers et deux propriétaires suppléants.
Le conseil municipal, après débat, décide à l'unanimité de nommer Bernard Beschet titulaire pour représenter la commune, et Cédric Beschet suppléant.
Il est alors procédé à l'élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis, ainsi que des propriétaires de biens forestiers. Par 14 voix pour, 0 absentions et 0 voix contre, sont élus :
Propriétaires de biens fonciers non bâtis : Xavier Vionnet, Jean Paquette – Suppléant : Sylvain Paillard
Propriétaires de biens forestiers : Bernard Louvrier, Bernard Vionnet – Suppléants : Gabriel Droz Bartholet, André Michel.
- VIII) **Election des délégués aux commissions de la CFD :**
 Suite à la délibération de la communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Dugeon créant des commissions thématique à titre permanent et non permanent, le conseil municipal doit désigner ses représentants dans les différentes commissions. 2 sièges sont affectés à chaque commune membre, non compris le Maire qui est membre de droit.
Après débat, le conseil municipal désigne les membres suivants :
 Commissions permanentes :
 Commission « Eau et Assainissement » : Pierre Nicod – Pascal Lanquetin
 Commission « Vie socio-culturelle » : Catherine Vuillaume – Audrey Bailly Bechet
 Commission « Attractivité du territoire » : Cédric Beschet – Pierre Nicod
 Commission « Valorisation des patrimoines et de l'environnement » : Jacques Tissot – Arnaud Saillard
 Commission « Espaces naturels » : Jacques Tissot – Benoit Massart
 Commissions non permanentes :
 Commission « Maison de Santé » : Bernard Vionnet – Agnès Vanhuyse
 Commission « Plan local d'urbanisme intercommunal » : Bernard Vionnet – Pascal Lanquetin
 Commission « Convention Territoriale Globale CAF » : Catherine Vuillaume – Audrey Bailly Bechet
- IX) **Préavis Appartement Bains Douches 1er étage :**
 Le préavis de l'appartement du rez-de-chaussée du bâtiment bains douches a été déposé.
- X) **Convention lotissement Petit Laveron**
 Le projet de convention avec le lotisseur du petit laveron est présenté au conseil municipal.
Après débat, le conseil municipal souhaite ajouter la prise en charge du déplacement des candélabres à la convention proposée, et autorise M le Maire à signer cette convention.

XI) Reprise du lotissement du Bief Belin

Différentes réserves ont été présentées au lotisseur avant la reprise du lotissement du Bief Belin, notamment le nivellement du talus de la partie espace vert, l'ajout d'une grille supplémentaire de récupération des eaux pluviales, l'attestation de bon fonctionnement du poteau incendie, la pose et l'installation d'un panneau de rue et la numérotation des habitations, et sous réserve d'éventuelles dégradations lors de la construction de la dernière habitation.

Le conseil municipal, après débat, décide, à l'unanimité, d'autoriser M le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la reprise du lotissement, dès lors que toutes les réserves ci-dessus énoncées seront levées.

XII) Projet de panneaux photovoltaïques

Suite à la réunion avec le SIEL, le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sous forme de trackers est rappelé au conseil municipal.

Après débat, le conseil municipal donne, à l'unanimité, son accord pour ce projet, sous réserve de l'implantation exacte qui devra être précisée lors d'une réunion sur site par le SIEL.

XIII) Questions diverses :

- Mise en place des convocations dématérialisée
- Prix du terrain d'aisance : une commission terrain sera organisée afin de réétudier ce sujet.
- Point sur l'organisation de la fête communale le 04-05 septembre 2021.

Fin de la séance : 23h30

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le 18/03/2021

Le Maire,
Bernard Beschét

